

UNE LANGUE À CHANTER

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

LA COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX
SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA
LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

PRÉSENTÉ PAR : YVAN GIGUÈRE

CE 23 novembre 2000
Chicoutimi (Québec)

PRÉSENTATION

J'œuvre depuis dix ans dans les milieux de l'enseignement, du théâtre, de l'animation socioculturelle, de même que de la chanson d'expression française. J'ai mis sur pied en 1998 une activité qui a pour nom " La Journée de l'Hymne au printemps " qui a pour objet de promouvoir et de mettre en valeur la chanson d'expression française au Québec à l'occasion de la Francofête. Dans le cadre de cet événement, j'ai créé le concours "Chanson pour tes yeux" . En deux ans d'existence près de mille textes de chansons de langue française ont été acheminés à ce concours. À titre d'organisateur de la Journée de l'Hymne au printemps, je constate qu'il y a encore des efforts qui doivent être faits pour donner à la chanson francophone toute la place qui lui revient dans le Québec d'aujourd'hui face, entre autres, au phénomène de la mondialisation. En tant que professeur rattaché à l'école de langue française et de culture québécoise de l'Université du Québec à Chicoutimi, je peux constater également qu'à un autre registre la langue française suscite un intérêt marqué auprès d'une clientèle étudiante constituée non seulement d'anglophone canadiens et américains mais également d'immigrants russes, polonais, chinois etc. Un intérêt qui va au-delà de la simple volonté d'apprentissage du français mais qui cherche à mieux saisir la culture qui la constitue. Devrait-on y voir un signe encourageant pour l'avenir du français au Québec, tout appelé qu'il sera à cohabiter avec la langue d'origine des nouveaux arrivants?

Il sera question essentiellement dans le petit mémoire que je vous soumetts de quelques impressions qui résumant, il va de soit, les préoccupations qui sont les miennes aujourd'hui face à la sauvegarde de notre langue. Cela dit, les audiences publiques seront pour moi l'occasion sans doute de les partager et à tout le moins de les mettre en interaction avec d'autres intervenants.

YVAN GIGUERE

Initiateur de

La Journée de l'Hymne au printemps

Chicoutimi (Québec)

PETIT CONSTAT

Ayant vécu à Montréal quelques années, je suis revenu m'installer au Saguenay en 1997. Donc, il m'apparaît tout simplement légitime de vous faire partager quelques remarques sur la place qu'occupe à mes yeux la chanson d'expression française au Saguenay-Lac-St-Jean :

Dans l'une des régions les plus francophones du Québec, le Saguenay-Lac-St-Jean n'est malheureusement pas l'exception qui confirme la règle. Par exemple, presque impossible de trouver dans cette région un seul bar ou une seule discothèque où on peut entendre plus de 15% de musiques vocales d'expression française et encore là, je suis généreux. Même les radios-étudiantes qui malgré les exceptions, lorgnent beaucoup plus du côté anglophone. Imaginez un étudiant venu de Toronto pour apprendre le français chez nous, dans notre bastion francophone, et qui pour se divertir le soir aboutit dans un bar où on entend que les Spice Girls, Ricky Martin, Madonna, etc. Rien de plus triste non plus pour ce même étudiant que d'aller entendre dans un autre bar, un chansonnier québécois chanter 75% de son répertoire en anglais.

IMMERSION

L'école de langue française et de culture québécoise de l'UQAC et l'école de langue du cégep de Jonquière jouissent d'une excellente réputation à la grandeur du Canada et même de l'Amérique du Nord. Ces deux écoles d'immersion en langue française ont accueilli un nombre considérable d'étudiants à l'été 2000. J'ai eu le privilège pour ma part d'enseigner à l'UQAC. Ce fut stimulant de voir à quel point ces anglophones et immigrants en provenance d'un peu partout au Canada, des Etats-Unis et même du Mexique, veulent comprendre et saisir la richesse et les nuances de notre langue, des étudiants curieux aussi de connaître notre culture. Bien sûr que dans un tel contexte, il arrive parfois des choses presque inusitées comme par exemple, entendre une étudiante anglophone de Vancouver chanter par cœur «Gens du pays» de Vigneault dans le cadre d'un atelier de chanson. Mais bien entendu, la langue française ne doit pas devenir qu'une simple curiosité aux yeux des autres races qui nous entourent.

NE PAS NÉGLIGER LES RÉGIONS

Il me semble que la menace qui pèse sur l'avenir du français au Québec n'est pas tributaire que des aléas de la croissance multi-ethnique de la métropole. Il ne faudrait pas oublier que les régions sont des baromètres inquiétant pour mesurer le déclin de la langue française au Québec. Les régions sont trop souvent à la merci de la trop grande centralisation culturelle en provenance de Montréal. À titre d'exemple, il est aberrant de constater que sur le plan télévisuel, il y a une absence presque totale de production régionale. Malgré des efforts louables, pour remédier à cette tare, on doit constater la trop grande présence des productions en provenance de Montréal. Si la tendance se maintient l'identité propre des régions disparaîtra à petit feu. Donc cette situation amènera également les populations régionales à se tourner de plus en plus du côté des réseaux de télévision américains, confinées qu'elles seront dans l'absence d'une prise en charge de leurs cultures. Alors, dans ce contexte le fait français risque éventuellement de s'amenuiser.

L'INFLUENCE DE LA CHANSON

Il est évident que la chanson québécoise a une influence considérable sur le langage parlé chez les jeunes. Bien sûr la chanson n'est pas que parole; elle est musique. Mais le texte est au service de la musique plus que le contraire dans le rock québécois en particulier. Dans cette perspective la langue française dans la chanson québécoise se trouve-t-elle menacée ? Je dirais que non, puisque notre chanson semble toujours retombée sur ses pieds au moindre signe inquiétant. C'est pour cela, entre autres, que Félix Leclerc, est arrivé dans les années 50 ; Gilles Vigneault et Pauline Julien dans les années 60 ; Jean-Pierre Ferland, Harmonium, Beau-Dommages, Paul Piché et Sylvain Lelièvre dans les années 70 ; Michel Rivard, Francine Raymond et Luc de la Rochelière dans les années 80 ; Richard Desjardins, Jean Leloup et Daniel Bélanger dans les années 90. Voilà que nous commençons les années 2000 avec, entre autres, Mara Tremblay, Marc Déry, Fred Fortin, Nicolas Ciccone et Daniel Boucher. Mais la relève de nos auteurs-compositeurs est-elle assurée? La chanson à texte au Québec va-t-elle survivre dans la tendance hégémonique mondiale de la chanson anglophone?

L'IMPORTANCE DES QUOTAS

Sur les 65% de musique vocale d'expression française qui tourne toute les semaines sur les ondes des stations radio, 55% est diffusé entre 06 : 00 et 18 : 00 heures. De ce pourcentage, c'est le style pop rock québécois commercial qui domine et qui n'est pas celui où la qualité des paroles prédominent. Cependant, c'est de toute évidence ce style de musique qui est le plus écouté auprès des jeunes.

Les quotas de diffusions de musique vocale d'expression française fixée à 65% sont une arme efficace pour imposer un respect minimum. Cependant, on a constaté depuis plusieurs années un phénomène de transfert d'écoute de la part des jeunes pour la radio anglophone à certaines heures d'écoute, surtout à Montréal. Cela voudrait peut-être dire qu'en imposant plus de 65% de M.V.F.* sur les ondes des stations de radio française du Québec, cela aurait pour conséquence d'avoir un effet inverse dans les habitudes d'écoute des 12-34 ans. Autrement dit aller plus bas que 65% voudrait dire perdre la face et aller plus haut deviendrait un affront et risquerait de décourager une catégorie importante d'auditeur qui lorgnerait exclusivement du côté des stations anglophones.

DES RADIOS-ÉTUDIANTES

Les radios-étudiantes devraient être contraintes à une supervision de la part des animateurs responsables de la vie étudiante des établissements scolaires du Québec. Les étudiants responsables de leur radio sont trop souvent laissés à eux-mêmes dans leurs choix musicaux souvent limités au style qu'ils privilégient, comme le heavy métal, le hard rock, le hip hop. De façon générale c'est la chanson d'expression anglaise qui domine le contenu proposé. Ce n'est qu'un petit pourcentage d'étudiants qui vont mettre en onde de la musique vocale d'expression française.

* Musique vocale d' expression française.

RECOMMANDATIONS

- ◆ Suite aux récentes conclusions du Groupe de travail sur la chanson mis sur pied par La Ministre de la Charte de la langue française, Madame Louise Beaudoin, en 1998, je recommande que soit instauré une réglementation spécifique pour assurer le contenu de 65% de M.V.F. au sein des radios-étudiantes des établissements scolaires du Québec, et qu'une supervision en ce sens soit assurée.
- ◆ Je propose qu'une réglementation spécifique soit instaurée pour assurer un quota minimum de 40% de M.V.F. dans les lieux publics du Québec tels que les bars, bistrotts, terminus, aéroports, centres sportifs, patinoires extérieures et intérieures etc.
- ◆ D'instaurer au ministère de l'éducation un cours obligatoire au secondaire V sur la chanson québécoise dans le cadre du programme d'enseignement du français.
- ◆ La chanson québécoise d'expression française a de plus en plus besoin de lieux de formation. Des écoles de chansons devront voir le jour. En ce sens, l'école de chanson de Granby est un pas dans la bonne direction. La création en français au Québec sous toutes ses formes assurera une présence et une force à la langue française dans le monde.
- ◆ En misant de plus en plus sur la qualité de la production de notre chanson québécoise (parole, musique et arrangement), cette dernière ne pourra qu'éventuellement rayonner dans le monde.

Si le respect des quotas québécois de la musique vocale d'expression française est un exemple pour la France, le Québec envoie par la même occasion un message au reste du monde quant à l'importance qu'il accorde à sa propre culture, dont la corde sensible est bien entendu sa langue. Plus un peuple respecte sa langue, plus il a de chance de la faire respecter dans le monde.

◆ **AUTRES RECOMMANDATIONS**

- ◆ Si Montréal est le principal foyer d'accueil des immigrants, il serait temps de voir en la ville de Québec une alternative envisageable pour accueillir une part importante de ces nouveaux arrivants.

- ◆ Dans le domaine de la micro-informatique et des nouvelles technologies, il faut à tout prix qu'une francisation soit exercée pour remplacer la panoplie de termes anglais utilisés au Québec.

- ◆ Il ne faut pas céder dans l'application des règlements en ce qui a trait à l'affichage public. À ce chapitre, la loi 101 est allée trop loin dans les compromis.

CONCLUSION

Il apparaît évident que des phénomènes comme ceux de la faible natalité au Québec, du dépeuplement régional, du rôle de Montréal comme foyer d'accueil des immigrants et immigrantes, de la tendance hégémonique mondiale de l'anglais dans les communications politiques, scientifiques et commerciales auront un impact négatif évident sur la langue française chez nous. Dans ce contexte, la chanson d'expression française doit préserver sa place dans le paysage inquiétant de la mondialisation et nous nous devons de la protéger au Québec en préservant nos acquis tel que nos quotas de diffusion de la M.V.F.. La chanson québécoise a joué un rôle déterminant dans l'affirmation de ce que nous sommes et continuera de le faire tant et aussi longtemps que nous ne baisserons pas les bras et que nous inculquons aux générations futures le respect qui lui revient.

Yvan Giguère